

Monsieur,

Quoy que je vous responde presque sur le champ, je ne vous veux pas long temps faire attendre mon jugement sur le livre de Mont<sup>re</sup> Grolius. Deux autres l'ont suivi, l'un de fide & operibus, l'autre in Decalogo quatenus gratia habetur. Je suis esdormé du jugement de ce personnage, sinon qu'il me semble qu'il symbolise avec Milliere, & que leur but est de faire croire que nous avons fait le plus grand qu'il n'est, & qu'on se devoit contenter de peu, pour faire une reformation agreable a tout le monde. Je scay que Milliere est payé pour cela; Et peut estre que l'autre qui ne tient pas la condition entre les Suedois, de durer, se prepare secundam post naufragium tabulam. Il y a long temps que j'ay remarqué que cet esprit prend l'essor dans les nouveautés de Polongne. Ses expositions sur les textes de Antichriste, me semblent peu judicieuses. Sur le chap. 2. de la 2. aux thessal. il presuppose que la 2<sup>e</sup> Epis. est esente devant la premiere, & contre toute raison. Et pource qu'il seavoit que l'Apote repetoit souvent, comme je vous ai dit, lors que j'estoy avec vous, il croit que ce n'estoit pas qu'il eust esté en thessal. mais qu'il y avoit la plusieurs refugies de syrie avec lesquels il avoit conversé en Damas. Il veut que le jour du Seigneur, soit entendu du jugement de Dieu sur Jerusalem; et toute la premiere Epis. parle expressement du dernier jour auquel le Seigneur apparaistra avec flamme de feu &c. Toute la Chronologie enseigné que ces Epis. ont esté esentes du temps de Claude. Il veut que la seconde ait esté esente sous Caius Caligula, pource qu'ailleurs il n'en pouvoit faire l'homme de peché. Il veut qu'il ait esté aspié au temple de Dieu, pource qu'il ordonna que la statue fut mise au temple de Jerusalem, combien que cela n'ait pas esté executé. Il separe l'homme de peché, de ~~o~~ ~~à~~ ~~prophe~~ qu'il veut estre Simon Magus, quoy qu'il vident qu'il soit parlé d'un mesme. Il est plaisant, quand il veut que le souffle de la bouche de Dieu qui devoit destruire cet exlex, est la priere de s. Pierre qui fit rompre le col a Simon Magus, qui entreprenoit de voler. Mais il est bien empesché sur la clarté de l'advenement du filz de Dieu, qui le devoit abolir. Il l'interprete du jugement sur ce malheureux. Mais juger je vous prie, si une prophétie qui s'adresse aux thess. et par eux a toute l'Eglise, se peut interpreter avec raison, de ce qui s'est passé en ce mesme temps, et d'un homme, qui n'a pas eu beaucoup de sedateurs, & duquel encore l'histoire sent la fable, en plusieurs circonstances. Ce qu'il destourne deux chap. le 13. & 16. de l'Apoc. a un empereur Rom. singulier, & choisit Trajan pour et effect me semble hors du sens commun. Mais ce qui l'a porté la a esté, la rencontre du 666 en ~~οὐδ' αὐτῶν~~, ou il a pensé que la dernière lettre estoit l'εἰς ἡμᾶς insertum inter ε & ζ qui n'est pas une lettre; & n'a pas veu que le s vaut 200 comme l'a bien mieux pris France en son Noë ~~εἰς~~. Et ainsi tous ses fondemens sont



ruineux. Comme celui par lequel il fait Apollonius Tyranus le  
faux prophete de la beste, qui a esté un Philofophe qui n'a jamais dog-  
matifé contre le Christianisme sinon come les autres payens. Il y a d'autres  
choses a remarquer es deux autres escrits, en l'un desquels seroit scene, &  
veut renverser les doctrines de la justis. & de la proude gratuite. Mr de  
Marats m'a escrit qu'il a une response qui n'attend que la presse. Monsieur du  
Moulin me promet deux ou trois feuilles pour la fin de son livre. Pour Mithier,  
qui confere fort avec Grot. il a depuis peu publié un livre de la ressource de  
la puissance du Pape en l'Eglise contre les Schismes. C'est un escrit malicieux,  
quoy qu'il taxe beaucoup de choses en la Papauté & face le Regime de  
l'Eglise Aristocratique. Il m'a escrit une honneste lettre par son filz, &  
prié de luy en dire mon advis cordialement. Je l'ay fait avec ma liberté ac-  
coutumée, & luy ai fait veoir que je recognoy bien son but & ses motifs.  
Vous verrez un jour ma lettre a La Sir aidant Dieu, et peut estre, sera elle  
imprimée a Paris. Son filz qui est dans la compagnie de Mont de Colligny  
en a porté quelques exemplaires, un entre autres a Mont. le Vic. de Marchat  
duquel vous le pourriez avoir. Mont de Saumaise s'en est mis en colere  
& nous avons sur cela tiré de luy son livre de Primatu qu'Hevinz impri-  
mera en son absence. Il promet d'y faire une preface toute contre  
Mithier. Pour la Paix de Bourg. & Flandres, la difficulté gisist en  
ce que vous remarquez fort bien, que l'un a dit ce qu'il a voulu ouver-  
tement, l'autre n'a rien publié. Il est vray qu'il se prend toujours au mot  
de Sycophante, & de ce que Nic. Heinsius a fait une satire contre luy, ce  
que le ppe ne nie pas, mais proteste avoir menacé son filz de le desheriter  
s'il la publieit. Elle a donc esté arrestée, & de l'autre costé Phœnix  
deplumatus. Nous les avons tous deux exhorté a la paix, & a manier  
tes lettres humainement. Nous n'avons peu refuser a Mr Heins. de se de-  
fendre, & l'autre ne le desire pas, mais nous l'avons exhorté a le faire  
ad rem, & preparer la partie a une replique plus courtoise. Ce qu'il a  
promis. Mr de Saumaise offroit d'aller avec luy coste a coste de prendre  
la s<sup>e</sup> de Cene, comme il n'a fait difficulté d'en approcher. L'autre a pris  
encore du terme. Nous avons obligé Mr de Saumaise a supprimer une cruele  
preface sur Gimplinius, en laquelle il travailloit a accuser la partie d'un  
plagium perpetuel, & dit le pouvoir prouver par la propre main. Vorlius  
qui l'a veu, a représenté a Mont. Heinsius que cela luy feroit un extreme  
tort. Le livre sortira sans parler de luy en la preface, mais ce qui est  
imprimé au corps du livre, demeurra. Ainsi nous avons fait un interim,  
mais nondum conciliavimus animos. Dieu le fera en son temps. Je ne vous  
m'ennuye pas de vous entretenu, mais vous pourriez estre ennuyé de lire  
ce long discours extemporaneum, duquel vous saurez bien excuser le  
defaut. Car je ne vouloy pas perdre l'occasion. Je vous supplie en  
celles que vous rencontrerez a propos absente son Altesse de nos vœux  
pour la santé, & pour un meilleur succes de ses entreprises. Aujourd'huy le  
s<sup>r</sup> Rophorn a envoyé a Monseig. le Jeune Prince son Histoire de Breda,  
laquelle il vous doit faire tenir pour la presenter a son Altesse. Il m'en  
a donné un exempl. mais il n'y a que deux heures. Je n'en puis encore  
pas dire mon jugement. Mais il me semble que ces Messieurs attendent



de donner de la peine a leurs lecteurs, & estoient d'un style auquel ils  
ne veulent pas que tout le monde les entende. Je n'ay rien du Pere sur femme  
& n'en suis pas marry. Si je donne mes heures a ces gens la, ne vous estimer  
pas si je vous en donne, pour vous en faire perdre, parmi tant d'autres  
occupations. Je vous supplie d'aimer mon filz, s'il s'en rend digne, & ne  
luy esparquer pas vos bons avis aux occasions. Vous obligerez le filz de  
le Pere, qui sera toute sa vie,

Monsieur,

as de tres-humble & tres-af<sup>fectue</sup> serviteur,  
Andre Rivet.

De la Haye, le 2 Juin  
1640.



A Monsieur,

Monsieur de Zuylichem, Conseiller  
de son Altesse & Secretaire  
de ses Commandemens.

Au Camp